

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/34-JL/VG/KBG

**DECISION N°2023/34 - Demande de subvention – Végétalisation des cimetières de la commune**

Le Maire de Grand-Couronne,

**Vu** L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

**Vu** la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

**Vu** la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

La ville poursuit et souhaite végétaliser les cimetières de Grand-Couronne. L'hydromulching oxygène, procure un bien-être et une fraîcheur aux sols. L'objectif est de préserver la biodiversité et la qualité de l'air, être une source d'alimentation locale... Ces actions sont autant de petits poumons verts pour nos quartiers, bénéfiques pour l'environnement, la qualité de vie, la santé des habitants et l'attractivité de la cité.

A ce stade, ce projet s'évalue à 31 348,00 € HT comprenant le retrait des graviers présents sur les espaces définis ainsi que la fourniture de projections par hydrospeeder.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 31 348,00 € HT soit 37 617,60 € TTC.

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/34-JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

<b>Projet : Végétalisation des cimetières de la commune</b>	<b>Montant HT de l'opération</b>
Hydromulching des cimetières	31 348,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 348.00 €</b>

Considérant les dépenses d'un montant de 31 348,00 € HT pour le projet de végétalisation des cimetières de la commune

**Décide,**

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à de 31 348,00 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 3 novembre 2023

**Julie LESAGE**

*Maire*

*Conseillère départementale*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20231107-DEC-2023-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2023

Affichage : 07/11/2023